



OSISKO ANNONCE L'AUGMENTATION DE SES REDEVANCES SUR LE PROJET WINDFALL DE MINIÈRE OSISKO

Montréal, 20 janvier 2020 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (« **Osisko** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a augmenté sa redevance en rendement net de fonderie (« **NSR** ») sur le projet aurifère de calibre mondial Windfall (« **projet Windfall** ») développé par Minière Osisko inc. (« **Minière Osisko** »).

En vertu de son entente d'investissement avec Minière Osisko datée du 25 août 2015, la Société a exercé son droit de racheter six (6) redevances existantes sur le projet Windfall. Les redevances ont été acquises pour une contrepartie totale en espèces de 3 000 000 \$ CA, augmentant la redevance NSR de la Société sur les titres miniers couvrant le projet Windfall, la portant ainsi à une redevance de 2,0 à 3,0 %, en hausse du seuil initial de 1,0 % à 1,5 %.

Sandeep Singh, président d'Osisko, a mentionné : « Nous sommes très heureux de l'annonce d'aujourd'hui qui souligne les avantages du modèle accélérateur unique et solide d'Osisko. L'exercice du droit d'Osisko de racheter des redevances existantes, au prix coûtant, représente une excellente transaction pour Osisko, et couvre une vaste zone située dans un camp minier canadien émergent et de calibre mondial. Nous souhaitons également féliciter l'équipe de Minière Osisko qui continue de livrer des résultats exceptionnels. Nous croyons que le projet Windfall livrera des bénéfices substantiels à la province de Québec, aux communautés des Premières nations de la région et à nos actionnaires respectifs. »

À propos du projet Windfall

Le programme de forage en cours à Windfall a débuté en octobre 2015 et compte plus de 900 000 mètres de forages à ce jour issus d'approximativement 3 000 trous. Le programme est actuellement concentré sur du forage intercalaire et du forage d'expansion sur le gîte Lynx, sur l'exploration visant les principales zones minéralisées et sur l'exploration en profondeur des zones centrales du système minéralisé intrusif. Les ressources globales publiées pour Windfall font état de 2 874 000 tonnes à 8,17 g/t Au, pour 754 000 onces d'or dans la catégorie des ressources minérales indiquées, et de 10 352 000 tonnes à 7,11 g/t Au, pour 2 366 000 onces d'or dans la catégorie des ressources minérales présumées (voir le communiqué de presse du 27 novembre 2018). Les résultats du traitement de 5 716 tonnes extraites de Lynx en 2019 (l'« échantillon en vrac ») ont surpassé les attentes en affichant une teneur moyenne de 17,8 g/t Au (voir le communiqué de presse du 11 décembre 2019).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux qui détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord de plus de 135 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur sa redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,9 % dans Minière Osisko Inc., de 17,9 % dans Métaux Osisko et de 19,9 % dans Ressources Falco Ltée.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., directeur, évaluations ressources minières chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Sandeep Singh
Président
Tél. (514) 940-0670
ssingh@osiskogr.com

Mise en garde concernant les renseignements prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, la capacité d'Osisko de réaliser le plein potentiel de ses investissements avec Minière Osisko et de sa transaction avec Barkerville Gold Mines Ltd., et la capacité de Minière Osisko de continuer à développer avec succès le projet Windfall. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités; ces risques et incertitudes incluent, entre autres, les risques liés à la capacité des activités d'exploration menées par Minière Osisko de prédire avec précision la minéralisation; les erreurs dans les modèles géologiques des opérateurs; la capacité de Minière Osisko de compléter les activités d'exploration futures, incluant le forage.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR (www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR (www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.